# RAPPORT DE LA NUIT DU DROIT ET DE LA JUSTICE EN AFRIQUE (NDJA)

**Edition 2022** 



Proposé par:





**Novembre 2022** 

# **Sommaire**

1. CONTEXTE	3
2. PROGRAMME	4
3. DÉROULEMENT DE L'EVÈNEMENT	5
i DISCOURS	5
ii DEROULEMENT DES PANELS :	9
iii DÎNER ET PRESTATION ARTISTIQUE :	12
IV DISCOURS DE CLOTURE ET REMISE DE CADEAUX	



# 1.CONTEXTE

Le samedi 26 novembre 2022, l'hôtel « Noom », situé au centreville de la capitale guinéenne, Conakry, a abrité les activités de la toute première édition de la Nuit du droit et de la justice en Afrique (NDJA).

Plusieurs autorités gouvernementales, dont le Garde des sceaux, Ministre guinéen de la Justice et des Droits de l'Homme, Monsieur Alphonse Charles WRIGHT, le Conseiller principal de la Présidence de la République de Guinée, Monsieur Bocar Baïla LY et le Secrétaire général adjoint du gouvernement guinéen, Monsieur Benoit KAMANO, ont rehaussé de leur présence l'événement.

L'organisation de la NDJA est une initiative de l'Institut de Formation et d'Expertise Juridique (IFEJ) en association avec Guilex Avocats.

C'est un évènement panafricain qui a pour vocation de réunir, chaque année, les principaux acteurs du monde juridique et judiciaire dans une capitale africaine, pour échanger sur les problématiques en lien avec l'exercice de leurs métiers et les récents développements en matière juridique.

# 2.PROGRAMME

17h00 - 17h30	Enregistrement et installation des invités	
17h30 - 17h40	Discours de bienvenue	
17h40 - 18h50	Discours de présentation de la NDJA 2022	
18h50 - 18h30	Discours officiels des autorités	
18h30 - 19h20	Panel 1 : Réformes judiciaires en Afrique : entre indépendance de la justice et protection des droits humains.	
19h20 - 20h10	Panel 2 : Les mines en transition : entre protection des investissements et réaffirmation des intérêts des Etats africains	
20h10 - 20h40	Dîner et prestation artistique	
20h40 - 21h30	Panel 3 : Financement des projets PPP en Afrique et normes ESG	
21h30 - 22h15	Panel 4 : Compliance et lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux en Afrique.	
22h15 - 23h00	Panel 5 : Règlementation des technologies financières : place de la protection des données personnelles et du superviseur bancaire.	
23h00 - 23h45	Discours de clôture de la cérémonie	
Minuit - 2h	Réseautage et soirée continue	

# 3.DEROULEMENT DE L'EVENEMENT

L'évènement a débuté avec l'installation des personnalités et autres invités de marque.

Différents discours, suivant l'ordre indiqué ci-dessous, ont marqué la cérémonie:

- Discours de Bienvenue par M. Momoya SYLLA, Président du Comité d'organisation de la NDJA ;
- Discours de présentation des thématiques par Me Hamidou DRAME, Vice-Président du Comité d'organisation de la NDJA;
- Discours introductif et de remerciements par M. Benoit KAMANO, Secrétaire général adjoint du Gouvernement et invité d'honneur à la NDJA 2022;
- Discours d'ouverture de la NDJA 2022 par M. Alphonse Charles WRIGHT, Garde des sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme.

Dans son discours, le Président du Comité d'organisation de la NDJA 2022, M. Momoya SYLLA, a souligné le caractère multidimensionnel de la Nuit du Droit et de la Justice en Afrique (NDJA).

« La NDJA est un évènement panafricain qui a pour vocation de réunir annuellement les principaux acteurs du monde juridique et judiciaire en Afrique, pour engager des discussions autour de thématiques pertinentes en lien avec l'exercice de leurs métiers », a-t-il déclaré.

Selon lui, La NDJA est à la fois « un espace de renforcement de liens professionnels entre les praticiens du droit de divers horizons qui travaillent sur les dossiers en Afrique » mais également « une contribution citoyenne aux efforts gouvernements africains qui mettent l'Etat de droit et la gouvernance judicaire au centre de leurs priorités ».

M. SYLLA a fait remarquer que la première édition de la NDJA a connu la participation d'experts de haut niveau, venus du Sénégal, du Benin, du Mali, de la France, du Togo, de la Suisse, de la Côte d'Ivoire, des Etats-Unis et de la Guinée.

L'intervention de M. SYLLA, a été aussitôt suivie de celle du Vice-Président du comité d'organisation, Me Hamidou DRAME, Avocat au Barreau de Guinée et associé chez Guilex Avocats.



Dans son discours, Me DRAME a présenté les différentes thématiques de la NDJA en s'appuyant sur certaines questions liées à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance.

« Ce dont nous avons besoin actuellement, c'est d'une justice forte et indépendante, d'un secteur minier dynamique, d'infrastructures, d'électricité. Nous avons également besoin de combattre la corruption pour que l'État soit fort et de créer un cadre juridique favorable pour le développement des technologies notamment celles relatives aux finances », a précisé Me DRAME.



Immeuble Brandon, Kipé T2, Commune de Ratoma • +224 624 08 08 • ndjafrique@gmail.com

Suite à ce message fort, ce fut au tour des personnalités invités de s'adresser à l'assistance.

Dans son intervention, M. Benoit KAMANO, Secrétaire général adjoint du gouvernement, a adressé un message de félicitations et de remerciements à l'endroit du comité d'organisation pour le choix porté sur la Guinée d'abriter cet évènement.



Il a, en outre, tenu à encourager l'organisation de tels évènements en Afrique, avant de souhaiter aux participants et panelistes une bonne session.

Le discours du Secrétaire général adjoint du gouvernement a été suivi par celui du Garde des sceaux, Ministre de la justice et des droits de l'homme, M. Alphonse Charles WRIGHT.

M. WRIGHT, après avoir félicité les organisateurs de leur initiative, a souligné l'importance de l'évènement qui regroupe les praticiens du droit autour des questions pertinentes et d'actualité.



Le chef du département de la Justice en République de Guinée a finalement annoncé solennellement l'ouverture des travaux de la première édition de la NDJA.

# Discussions et thématiques

Suite au discours de Monsieur le Garde des sceaux, speakers et modérateurs se sont succédé à la tribune pour animer les 5 panels de cette première édition de la NDJA, dans l'ordre suivant :

### **ii DEROULEMENT DES PANELS:**

# Panel 1: Réformes judiciaires en Afrique : entre indépendance de la justice et protection des droits humains

Dans ce premier panel, les interventions des speakers se sont focalisées, entre autres, sur l'analyse des fondements des reformes judiciaires en Afrique, le rôle des conseils supérieurs de la magistrature, des avocats et des bailleurs de fonds comme la société financière internationale du groupe de la Banque mondiale.



- Renforcer l'indépendance des conseils supérieurs de magistrature en limitant la participation ou l'influence des autorités politiques dans la désignation des membres et la prise de décision;
- Désigner des membres issus de la société civile et des autres professions juridiques autres que les magistrats pour siéger au sein des conseils supérieurs de la magistrature ;
- Mettre une place une commission d'intégration des textes internationaux signés par les États dans le droit national ;
- Rendre systématique la publicité des décisions et l'attribution aléatoire des affaires aux juges :
- Renforcer la formation continue des avocats sur les thématiques liées aux reformes judiciaires.

# Panel 2 : Les mines en transition : entre protection des investissements et réaffirmation des intérêts des Etats africains

Réunissant des spécialistes des mines, ce second panel a traité des questions en lien avec la sécurisation des investissements privés dans les Etats Africains en période de transition politique.

Il a été aussi question de la protection des intérêts des Etats et investisseurs étrangers pour optimiser les retombées locales (emplois, protection de l'environnement, garanties légales pour les communautés riveraines et mutualisation des infrastructures).

Enfin, les discussions ont porté sur les récentes tendances dans les contentieux entre Etats et investisseurs concernant l'exploitation minière (corruption et fiscalité).



- Renforcer la collaboration entre Etats et investisseurs pour obtenir et maintenir le permis social d'opérer (social license to operate) ;
- Renforcer l'assistance juridique aux Etats africains dans la négociation des contrats et la gestion contentieux avec les compagnies minières ;
- Mettre en place des dispositifs de suivi du respect des normes en matière de contenu local et développement communautaire ;
- Accompagner les PME locales en matière de formation et de financement pour répondre aux besoins des entreprises minières :
- Renforcer les programmes de formation destinés aux professionnels du droit sur les problématiques minières ;
- Revoir les traités bilatéraux d'investissements signés par les Etats pour prendre en compte les normes environnementales et sociales, le respect des communautés locales et les droits de l'homme (exemple du traité bilatéral d'investissement modèle développé par l'African Arbitration Academy).

# iii DÎNER ET PRESTATION ARTISTIQUE

Conformément au programme de l'évènement, tous les participants, après l'épuisement des 2 premiers panels ont pu déguster un bon dîner, agrémenté d'une prestation artistique de l'artiste chanteur Aboubacar SOUMAH dit « ONE TIME ».

Cet artiste avec une renommée internationale a interprété trois de ses chansons, à la grande joie du public présent.



Suite à ce moment ludique, l'ensemble des invités a pu suivre les trois derniers panels.

# Panel 3: Financement des projets PPP en Afrique et normes ESG

Les speakers du panel 3 ont mis l'occasion à profit pour aborder les questions relatives à l'état des réformes sur les PPP en Afrique francophone, au rôle des Juristes dans le montage juridique et financier des projets PPP en Afrique, la structuration juridique et financière des projets PPP d'énergie renouvelables, et d'électrification rurale.



- Harmonisation des normes et du cadre institutionnel en matière de PPP et marchés publics ;
- Mise en place des fonds de préparation des projets PPP pour analyser la pertinence et la durabilité des projets ;
- Encadrement des offres spontanées en matière de PPP pour limiter les risques de corruption ;
- Renforcer les analyses sur l'octroi et le montant des subventions aux projets PPP d'électrification rurale ;
- Renforcer l'assistance juridique et financière, et la formation des autorités publiques dans la négociation des contrats PPP;
- Mettre en place un cadre incitatif pour le développement par des industriels locaux et compagnies notamment minières basées en zones rurales des projets d'électricité notamment en supprimant ou remonter les seuils de puissance pour les projets d'autoproduction;
- Encourager le développement de projets d'électricité comme initiative de Responsabilité Sociale de l'Entreprise des industriels et sociétés minières.

# Panel 4 : Compliance et lutte contre la corruption et blanchiment de capitaux en Afrique

Dans ce panel, les intervenants ont traité des questions liées aux enquêtes et à la collecte des preuves de corruption et de blanchiment de capitaux, les programmes de compliance et les bonnes pratiques pour gérer les risques de corruption et de blanchiment, mais aussi le rôle et les défis des "nouvelles" juridictions de répression des infractions économiques et financières en Afrique.



- Renforcer le rôle des Banques Centrales dans la lutte contre les infractions économiques et financières à travers des dispositifs de contrôle, de suivi et de sanctions, et l'adoption d'instructions détaillées en matière de conformité et de lutte contre le blanchiment d'argent;
- Renforcer l'indépendance et la formation des juges qui composent les juridictions spécialisées en matière d'infractions économiques et financières ;

# Panel 5 : Règlementation des technologies financières : place de la protection des données personnelles et du superviseur bancaire

Dans le panel 5, les intervenants ont orienté leurs réflexions autour de l'analyse des réglementations des fintechs en Afrique, leurs interactions avec les dispositifs de protection de données à caractère personnel, les « contentieux » liés à la gestion des entreprises de fintech et les multiples autorités de régulation dans le domaine des fintechs en Afrique.

Ce dernier panel a marqué la fin des discussions techniques qui ont unaniment été très appréciés par l'ensemble des participants.



### **Recommandations:**

- Adapter la règlementation pour le traitement des réclamations des clients et introduire les modes alternatifs de règlements des litiges (ex : médiation);
- Adapter la règlementation pour introduire des voies de recours contre les décisions des régulateurs bancaires et technologies contre les sociétés de fintechs;
- Adapter la règlementation pour prendre en compte les problématiques liées à l'identification des clients, de la fraude et de l'escroquerie en ligne;
- Mettre en place des programmes de formation à l'endroit des professionnels de droit sur des problématiques liées aux technologies financières;
- Harmoniser les règlementations pour clarifier le rôle des régulateurs bancaires et des systèmes d'informations et des technologies;
- Adapter la législation fiscale aux problématiques des technologies financières en supprimant toute mesure de discrimination avec les banques traditionnelles.

Immeuble Brandon, Kipé T2, Commune de Ratoma • +224 624 08 08 • ndjafrique@gmail.com

### Cérémonie de clôture

Suite à cette étape, la parole fut donnée à Monsieur Bocar Baïla LY, Conseiller principal à la Présidence de la République de Guinée qui, dans son intervention a souligné le rôle du droit et de la justice dans le développement d'un pays, avant d'adresser ses encouragements et félicitations à l'ensemble des membres du comité d'organisation de la NDJA 2022.



La cérémonie de la NDJA a été clôturée par la remise des satisfecit à Monsieur le Ministre de la Justice, Charles Alphonse WRIGHT, au Président de la Cour Suprême du Benin, M. Victor Dassi ADOSSOU, à Me Martial AKAKPO, avocat au barreau du Togo, et Me Aboubacar FALL, avocat au barreau du Sénégal, suivi de la remise des cadeaux offerts par les organisateurs aux panelistes internationaux.

La cérémonie a pris fin sur une note très joviale et une satisfaction marquée par le sourire et les félicitations de l'ensemble de participants.

# **REMISE DE CADEAUX**





# **Conakry Edition 2022**



LA NUIT DU DROIT ET DE LA JUSTICE EN AFRIQUE



www.ndjafrique.com La nuit du droit et de la justice en Afrique